

Réclamations relatives à une voiture particulière endommagée ou perdue — DSE 15.17

Véhicules motorisés

Lorsque votre véhicule arrive à destination et est déchargé sur le quai, ne signez aucun reçu avant de l'avoir inspecté attentivement et d'avoir consigné par écrit toute avarie ou perte. Comme pour vos autres effets, vous devez faire part au transporteur, à son représentant local et à votre assureur, par télégramme ou téléphone, de votre intention de présenter une demande d'indemnité. Assurez le suivi nécessaire en confirmant par une lettre recommandée.

Marche à suivre pour présenter une demande d'indemnité lorsqu'une voiture particulière a été endommagée

Lorsque votre voiture particulière est expédiée du Canada par l'entremise de SERV (Centre de services), nous vous recommandons de suivre les étapes suivantes :

1. Quand vous remettez votre véhicule à un déménageur désigné pour qu'il l'expédie à votre nouveau lieu de travail, il doit remplir un rapport de vérification sur l'état du véhicule. Vous devez en obtenir une copie que vous emporterez avec vous à la nouvelle mission.
2. Après avoir envoyé vos lettres enregistrées, vous devez communiquer immédiatement avec la compagnie d'assurance par téléphone ou télécopie. Afin de régler toute plainte, l'employé devra obtenir les documents suivants :
 - a) un rapport de vérification sur l'état du véhicule qui a été rempli avant l'expédition de la voiture particulière,
 - b) le certificat de la police d'assurance,
 - c) les connaissements ou autres lettres de transport,
 - d) un rapport de vérification ou rapport sur l'état du véhicule, rempli au moment de la livraison,
 - e) le coût estimatif de réparation, et
 - f) les copies des notifications de votre intention de présenter une demande d'indemnité envoyées au transporteur, à l'agent d'assurances local et à tout autre tiers responsable, ainsi que les copies de toutes les réponses.
3. Pour les véhicules motorisés, la compagnie d'assurance est:

Marsh & McLennan
600 - 1565 avenue Carling
Ottawa (Ontario)
K1Z 8R1
Téléphone: (613) 725-5050
Télécopieur: (613) 725-1108